



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9661<sup>e</sup>** séance

Mercredi 19 juin 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Hyunwoo Cho ..... (République de Corée)

*Membres :*

Algérie .....	M. Koudri
Chine .....	M. Dai Bing
Équateur .....	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M <sup>me</sup> Evstigneeva
France .....	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Guyana .....	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
Japon .....	M. Yamazaki
Malte .....	M <sup>me</sup> Frazier
Mozambique .....	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone .....	M. Sowa
Slovénie .....	M <sup>me</sup> Jurečko
Suisse .....	M <sup>me</sup> Chanda

## Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Libye**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Stephanie Koury, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques au sein de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> Koury.

**M<sup>me</sup> Koury** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil aujourd'hui sur la situation en Libye.

Qu'il me soit permis tout d'abord de souhaiter au peuple libyen et à tous les musulmans qui célèbrent l'Eid al-Adha une joyeuse fête. Puisse-t-elle apporter un répit à celles et ceux qui souffrent. En ce premier Eid al-Adha depuis la tragédie de Derna, nous nous remémorons les victimes de cette terrible catastrophe. Face à l'adversité, le peuple libyen continue toutefois de faire preuve de détermination et d'unité.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Responsable et de Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques, j'ai entamé des consultations pour connaître les préoccupations et les priorités des Libyennes et des Libyens, y compris leur point de vue sur un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Libyens. À ce jour, j'ai tenu des réunions dans l'est et l'ouest du pays. J'ai rencontré des dirigeants politiques et des fonctionnaires, des universitaires, des organisations de la société civile, des groupes de femmes et des chefs militaires. J'ai également rencontré des représentantes et représentants des composantes culturelles et des milieux d'affaires ainsi que des membres de la communauté diplomatique. Ces consultations se poursuivent et je compte me rendre prochainement dans d'autres régions du pays, mais je voudrais aujourd'hui partager avec le Conseil quelques observations faites à ce jour.

La très grande majorité des citoyens ont souligné qu'un accord politique devait être conclu afin que des élections nationales crédibles puissent être organisées pour restaurer la légitimité de toutes les institutions. J'ai discuté de la nécessité d'un processus inclusif mené par les Libyens pour sortir de l'impasse politique et aider le peuple libyen à réaliser ses aspirations à la paix, à la stabilité, à la prospérité et à la démocratie. Les Libyens ont également fait part de leurs idées sur la forme que devrait prendre un futur processus politique, notamment en ce qui concerne le rôle des cinq principaux acteurs institutionnels libyens et celui des deux chambres, la nécessité d'un dialogue élargi, une combinaison de ces éléments et d'autres idées.

Nombreux sont ceux qui ont souligné l'importance d'un pacte ou d'un accord qui affirmerait, entre autres, le respect des résultats électoraux par les parties. De même, certains ont insisté sur la nécessité de veiller à ce que tout accord futur soit suffisamment détaillé et prévoie des mécanismes d'application afin de s'assurer que les parties en respectent les modalités. Ils ont également proposé des idées sur une feuille de route concernant les aspects de fond, notamment la priorité devant être accordée à la formation d'un gouvernement intérimaire et les mesures à prendre pour faire avancer la tenue d'élections. D'autres citoyens et fonctionnaires ont souligné qu'il fallait s'attaquer aux facteurs sous-jacents du conflit, en mettant l'accent sur les questions relatives à l'économie, au dispositif de sécurité et à la structure de gouvernance en Libye. La nécessité d'une plus grande décentralisation, d'une plus grande inclusion, d'une plus grande équité et d'une plus grande transparence dans le gouvernement a également été largement évoquée.

De nombreux Libyens continuent d'exprimer de vives inquiétudes quant aux divisions de facto du pays et aux institutions gouvernementales parallèles. Je partage cette préoccupation. Ces évolutions compromettent l'économie, la sécurité et la stabilité, ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, tandis que les conséquences des tensions géopolitiques sur la Libye suscitent des inquiétudes.

Outre une solution politique nationale, de nombreux Libyens ont également commencé à souligner la nécessité d'organiser des élections locales, une étape importante pour garantir la fourniture de services responsables et restaurer la légitimité d'un segment important des institutions libyennes. Le 9 juin, la Haute Commission électorale nationale a ouvert l'inscription des électeurs pour les élections municipales dans 60 municipalités en Libye. À

ce jour, plus de 36 000 personnes se sont inscrites dans les bureaux d'inscription en personne et par le biais du système électronique SMS. Il s'agit d'une étape importante, même si l'inscription sur les listes électorales, en particulier celle des femmes, reste très faible. La Haute Commission électorale nationale, avec le soutien de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), s'efforce d'encourager un plus grand nombre de personnes à s'inscrire sur les listes électorales.

De plus, au début de l'Eïd al-Adha, 10 des 12 bureaux d'inscription en personne dans les municipalités de l'est n'ont pas pu ouvrir. J'exhorte les autorités à permettre à ces centres d'ouvrir et à donner aux Libyennes et aux Libyens la possibilité de se faire inscrire et d'exercer leurs droits politiques.

La prévention des conflits et le maintien de la stabilité restent au premier plan des préoccupations de la plupart des Libyens. En avril, des affrontements brefs mais intenses ont eu lieu dans le quartier densément peuplé d'Aïn Zara, à Tripoli. Face au risque d'une nouvelle escalade dans la capitale, les chefs des groupes armés sont parvenus à nouer le dialogue pour désamorcer la situation. Les affrontements sporadiques entre des groupes armés à Joumeïl et Zaouiya en mai, l'attentat à la voiture piégée à Tripoli la semaine dernière et les informations faisant état d'une accumulation continue d'armes dans le pays sont autant d'éléments qui nous rappellent avec force la fragilité des conditions de sécurité en Libye. Ces dynamiques soulignent l'importance d'institutions unifiées et réformées dans le secteur de la sécurité, de même que l'importance des efforts de médiation au niveau local.

Bien qu'aucune violation de l'accord de cessez-le-feu n'ait été constatée au cours de la période considérée, aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne le retrait des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires sont toujours au point mort. Entre autres facteurs, les conditions de sécurité dans plusieurs pays voisins ont perturbé les contacts établis par la Commission militaire conjointe 5+5 avec les comités de liaison mis en place par ces pays pour régler cette question.

Les autorités libyennes doivent également redoubler d'efforts pour régler le problème de la présence de mines terrestres et de restes explosifs de guerre. Douze enfants ont été blessés à Oubari, dans le sud de la Libye, et à Tripoli au cours des seuls mois d'avril et mai.

De nombreux Libyens connaissent une situation économique difficile, les familles et les petites entreprises étant confrontées à des prix élevés, à un pouvoir d'achat

réduit ou à un accès limité à l'argent liquide. Malgré la richesse de la Libye, une répartition équitable des ressources, un accès équitable aux services et l'égalité des chances pour tous, en particulier pour les jeunes et les femmes, sont loin d'être une réalité. Il est absolument nécessaire d'unifier le budget national, et j'exhorte toutes les parties prenantes à régler les différends qui subsistent afin que ce budget soit adopté rapidement et pour qu'elles se mettent d'accord en vue de son exécution, dans la transparence et de manière responsable.

En ce qui concerne les droits humains, je reste profondément préoccupée par les informations faisant état de violations dans l'ensemble du pays, en particulier les enlèvements ou les arrestations et détentions arbitraires dont des Libyens continuent de faire l'objet. Le 17 mai, Ibrahim al-Darsi, membre de la Chambre des députés, a disparu à Benghazi. Le 19 avril, le militant politique Siraj Dughman est mort dans des circonstances obscures alors qu'il était détenu à Benghazi. Un autre membre de la Chambre des députés, Hassan Jaballa, est toujours détenu arbitrairement à Tripoli. La Mission continue d'appeler à l'ouverture d'enquêtes transparentes et indépendantes sur les disparitions et les décès d'hommes et de femmes pendant leur détention, ainsi qu'à la libération des personnes détenues arbitrairement.

Les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile continuent également d'être victimes de graves violations des droits humains. Un cadre juridique et politique global est nécessaire pour remédier à leur situation et gérer les migrations conformément aux principes internationaux.

À la lumière de la guerre terrible qui fait rage au Soudan et de ses répercussions sur la Libye, le 28 mai, en coordination avec les autorités libyennes, les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires ont lancé le plan d'aide 2024 pour les réfugiés soudanais en Libye. Le plan prévoit une enveloppe de 43,8 millions de dollars pour répondre aux besoins d'environ 195 000 personnes, dont des réfugiés soudanais et des communautés d'accueil.

Ces faits nouveaux illustrent la fragilité de la situation et les nombreux besoins et défis auxquels le peuple libyen est confronté. La MANUL et le système des Nations Unies continuent d'appuyer une approche multidimensionnelle pour traiter ces questions préoccupantes, notamment en faisant progresser les travaux sur la réforme économique et les priorités en matière de sécurité et de droits humains, parallèlement aux efforts politiques.

Fait encourageant, les Coprésidents du groupe de travail sur la sécurité poursuivent les discussions entre

eux et avec la Commission militaire conjointe 5+5 en vue de la prochaine réunion du groupe de travail en Libye. Les Coprésidents du groupe de travail économique discutent également d'un programme en vue de la reprise de leurs travaux afin d'appuyer les efforts déployés par la Libye pour s'attaquer aux priorités économiques. Le groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits humains participe aussi à des actions de sensibilisation destinées à appuyer les efforts déployés au niveau national pour régler la question des détentions arbitraires et les efforts en faveur d'une réconciliation nationale fondées sur les droits.

Il est crucial de faire avancer le processus de réconciliation nationale et de justice transitionnelle, et je félicite le Conseil présidentiel et la commission justice et réconciliation de la Chambre des députés de s'être mis d'accord sur un projet de loi qui défend les droits des victimes et adhère aux normes internationales. J'appelle tous les organes compétents à se mobiliser dans le même esprit afin que cette législation de la plus haute importance puisse être adoptée par consensus. La Mission, de concert avec l'Union africaine, est prête à continuer de jouer un rôle de facilitateur et à fournir des conseils techniques.

La MANUL continue également d'appuyer les efforts déployés par la Libye pour renforcer les moyens d'action des jeunes. Les jeunes Libyens ont exprimé leur désir de participer activement à la recherche de solutions pour leurs communautés et à l'édification de l'avenir de leur pays. Conformément à la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité, la MANUL a lancé, en mai, sa nouvelle stratégie de mobilisation des jeunes, qui met l'accent sur la formation, le plaidoyer et la mise en réseau, avec pour objectif d'autonomiser les jeunes.

En juin, le premier programme annuel de formation « Ra'idat », destiné à 30 jeunes dirigeantes venues de toutes les régions de la Libye, s'est achevé avec succès. Ce programme a été mené en coopération avec le système des Nations Unies, la Haute Commission électorale nationale et le Ministère de l'éducation. Une formation sera organisée à l'intention d'une deuxième cohorte en septembre.

Pour terminer, il existe un consensus au sein de la population libyenne sur la nécessité de faire avancer le processus politique. Le statu quo n'est pas tenable. Alors que les divisions institutionnelles et politiques ne cessent de s'aggraver, les Libyens ordinaires aspirent à la paix, à la stabilité, à la prospérité et à la réconciliation. Les Libyens ont besoin d'une action résolue et concertée pour faire avancer le processus politique, avec l'appui de la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Koury de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Koury, de son exposé au Conseil. Je lui souhaite la bienvenue dans ses fonctions et la remercie des échanges nourris qu'elle a eus jusqu'à présent, ainsi que de la clarté et de l'exhaustivité de son analyse initiale. Je réaffirme l'appui du Royaume-Uni à son travail. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Yamazaki de son travail précieux à la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je voudrais formuler quatre observations ce matin.

Premièrement, le Royaume-Uni se félicite de l'annonce, faite le 9 juin par la Haute Commission électorale nationale libyenne, de l'ouverture du processus d'inscription sur les listes électorales pour les élections municipales dans 60 municipalités. Nous demandons instamment aux dirigeants libyens d'apporter l'appui nécessaire, notamment en coopérant avec la Haute Commission électorale nationale libyenne et en lui accordant des financements, pour assurer le bon déroulement de ces élections et permettre aux Libyens d'exercer leurs droits démocratiques.

Deuxièmement, le Royaume-Uni est préoccupé par la crise humanitaire qui ne cesse de s'aggraver à Koufra, où affluent de plus en plus de réfugiés fuyant la guerre sanglante qui sévit au Soudan. Les informations faisant état de malnutrition infantile et d'un manque d'infrastructures médicales sont particulièrement préoccupantes. Nous appelons les autorités libyennes à donner la priorité à ces besoins humanitaires urgents et à faciliter l'accès des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales.

Troisièmement, le rétrécissement persistant de l'espace civique et les violations des droits humains mettent en péril la stabilité de la Libye et son avenir en tant que démocratie inclusive. Comme la Représentante spéciale adjointe Koury l'a déclaré, le statu quo n'est pas tenable. Les informations faisant état de disparitions forcées, d'actes de torture et d'incarcérations illégales sont extrêmement préoccupantes. Nous exhortons les autorités libyennes à faire respecter l'état de droit et à empêcher que des violations soient commises en toute impunité.

Quatrièmement, nous notons que le Groupe d'experts sur la Libye continue de décrire l'embargo sur les armes en Libye comme totalement inefficace parce que des États Membres fournissent un appui militaire aux parties au conflit, contrôlent les chaînes d'approvisionnement et font fi des obligations qui leur incombent en vertu des résolutions du Conseil. Ces actions trahissent les intérêts particuliers de certains États Membres et confirment à la communauté internationale, et à la Libye, qu'ils ne sont pas attachés à la souveraineté, à la prospérité et à la sécurité de la Libye.

Pour terminer, le Royaume-Uni continuera d'appuyer la MANUL et d'encourager les dirigeants libyens à collaborer avec la Mission en toute bonne foi et dans un esprit de compromis. Nous attendons avec intérêt la nomination d'un nouveau représentant spécial ou d'une nouvelle représentante spéciale du Secrétaire général, et nous encourageons les membres du Conseil à apporter leur plein appui au Secrétaire général à cet égard afin de contribuer à faciliter les progrès sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Comme je l'ai constaté durant ma visite l'année dernière, la Libye a un vaste potentiel, mais sa prospérité future dépend de la stabilité politique d'un pays uni et doté d'institutions transparentes et responsables. Un règlement politique peut libérer ce potentiel.

**M. Sowa** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et le Guyana.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana remercient la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Libye, M<sup>me</sup> Stephanie Koury, de son exposé sur la situation en Libye. Nous saluons la participation du Représentant permanent de la Libye à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana expriment leurs sincères remerciements à l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdoulaye Bathily, pour son engagement inébranlable en faveur de la paix, de la stabilité et de l'unité en Libye. Ses efforts inlassables ont insufflé de l'espoir au peuple libyen dans sa quête d'une transition pacifique. L'habile leadership et les compétences diplomatiques de M. Bathily ont grandement contribué à faire progresser le processus politique, malgré les nombreux obstacles. Tout en réaffirmant notre appui indéfectible au mandat de la Mission d'appui des

Nations Unies en Libye (MANUL) et à ses dirigeants, nous notons que la démission de M. Bathily du poste de représentant spécial du Secrétaire général intervient à un moment charnière, alors que la Libye continue d'évoluer dans un paysage politique complexe et qu'elle reste confrontée à des défis liés à la paix, à la stabilité et à la prospérité. À cet égard, il est essentiel que le Secrétaire général nomme rapidement un successeur.

À la séance d'aujourd'hui, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana voudraient se concentrer sur les points suivants.

En ce qui concerne la situation politique, nous constatons avec une vive inquiétude que la persistance de l'impasse politique, l'aggravation des clivages politiques et l'absence de progrès dans la recherche d'un terrain d'entente sur les lois électorales continuent de saper l'élan politique en faveur de la tenue d'élections nationales en Libye. Nous espérons que les Libyens ne seront pas contraints d'attendre un jour de plus pour réaliser leurs aspirations à une Libye stable, prospère, pacifique, sûre et démocratique. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana estiment que mettre fin à l'impasse politique en Libye et organiser des élections pour unifier le pays est une course contre la montre. Dans ce contexte, ils appellent une nouvelle fois toutes les parties prenantes à appuyer les efforts de médiation de la MANUL et à y participer pleinement. Nous tenons à souligner l'importance d'une participation pleine, égale, véritable et sûre des femmes et des jeunes à tous les processus politiques en Libye, ainsi qu'au développement social, culturel et économique. Nous appelons également les acteurs politiques à sortir de leurs positions institutionnelles et politiques figées, à régler leurs différends, à parvenir à un consensus et à faciliter la tenue d'élections nationales qui propulseront la Libye vers un avenir pacifique et prospère. Le Conseil de sécurité doit rester attaché à un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Libyens, facilité par l'Organisation des Nations Unies et s'appuyant sur les résolutions et accords pertinents du Conseil de sécurité, en vue de la tenue d'élections nationales en Libye.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont préoccupés par les problèmes de sécurité actuels en Libye, où des affrontements intermittents et des tensions persistent entre les groupes armés, bien que l'accord de cessez-le-feu de 2020 soit globalement respecté. Or, les trois membres africains du Conseil et le Guyana estiment que tant que la trajectoire politique en Libye restera gelée, le pays continuera à représenter un risque pour la sécurité.

L'absence d'un organe directeur solide et de forces de sécurité unifiées continuera de donner aux groupes armés et criminels l'occasion de rétablir leur présence dans le pays. Nous pensons également qu'en l'absence d'une position unie du Conseil de sécurité en faveur de l'adoption d'une attitude ferme envers la Libye, les influences extérieures continueront à agir unilatéralement dans le pays. La complexité du paysage politique libyen est encore exacerbée par les diverses influences exercées par une myriade d'acteurs régionaux et extérieurs, chacun façonnant le climat politique en fonction de ses intérêts respectifs. Le moment est venu pour le Conseil de lancer des initiatives de collaboration afin d'éviter une situation où la Libye risquerait grandement de devenir un refuge pour différents groupes armés non étatiques affiliés à des groupes terroristes opérant dans la région voisine du Sahel.

Reconnaissant l'influence néfaste des acteurs extérieurs, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana soulignent la nécessité impérieuse d'un retrait immédiat de la Libye de l'ensemble des forces et combattants étrangers et des mercenaires. Ce retrait est indispensable pour créer un environnement propice à un processus politique, garantissant la sécurité et la stabilité et préservant l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye. Nous prenons note de la rencontre entre les institutions et acteurs libyens chargés de la sécurité à Tunis, les 30 et 31 mai derniers, pour discuter d'un code de conduite commun. Ce débat est indispensable pour formuler une approche unifiée et coordonnée de la sécurité, ce qui aidera à relever les défis complexes du pays en matière de sécurité, à mettre fin à la violence et à assurer la protection des civils. Aussi encourageons-nous et appuyons-nous ces efforts, qui visent à réunifier les institutions libyennes.

Bien que nous soyons encouragés par le fait que l'accord de cessez-le-feu de 2020 tient toujours, les conséquences du conflit au Soudan sur l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables dans la région sont évidentes et préoccupent grandement les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana. Cela démontre que ces conflits sont étroitement liés, la Libye ayant vu la région de Koufra être davantage utilisée par les combattants soudanais comme base arrière depuis laquelle mener des incursions au Soudan. Dans le même temps, la Libye est considérée comme une plaque tournante où obtenir des véhicules et des armes. Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent aujourd'hui l'attention, avec une vive inquiétude, sur les violations continues et le non-respect de l'embargo sur les armes en Libye, qui brossent un tableau inquiétant

révélant que l'embargo sur les armes est totalement inefficace. L'embargo sur les armes est un élément essentiel de la stratégie de la communauté internationale visant à protéger les civils et à créer un environnement propice à une solution politique en Libye. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana demandent instamment à tous les États Membres de le respecter et de le faire appliquer pleinement en le mettant en œuvre de manière rigoureuse et en demandant des comptes pour les violations commises. Une transparence accrue ne fera que renforcer la légitimité et la mise en œuvre effective de l'embargo sur les armes imposé à la Libye.

Le processus de réconciliation en Libye est une étape cruciale pour remédier aux divisions au sein de la société libyenne et favoriser un sentiment d'unité nationale. Aussi invitons-nous instamment tous les Libyens et toutes les Libyennes à s'engager dans ce processus avec sincérité et détermination, en s'efforçant de parvenir au pardon, à la compréhension et au respect mutuel. À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana saluent les efforts déployés par la MANUL et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme pour faciliter, en mai dernier, un processus de collaboration réunissant des législateurs, des juristes et des acteurs de la société civile pour rédiger une législation sur la réconciliation. Cette initiative est capitale pour promouvoir l'application du principe de responsabilité, la justice et la réconciliation nationale en Libye. Nous saluons également le dévouement et l'engagement de toutes les parties qui participent à cette entreprise importante.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana attendent avec impatience la reprogrammation de la conférence de réconciliation nationale, une étape indispensable vers l'unité, la stabilité et la prospérité en Libye, qui a été reportée indéfiniment en raison de divisions entre les dirigeants libyens. Nous gardons l'espoir que la conférence aura bientôt lieu, réunissant les parties prenantes libyennes pour favoriser le dialogue, la compréhension et une vision commune de l'avenir. À cet égard, tout en saluant le rôle joué par l'Union africaine par l'intermédiaire de son comité de haut niveau sur la Libye, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana demandent à l'Union africaine de poursuivre ses efforts en vue de la tenue de la conférence.

Sur le plan humanitaire, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana rappellent la nécessité de faciliter l'accès de l'aide humanitaire au profit de la population et appellent tous les dirigeants libyens à s'acquitter de leur responsabilité et à coordonner leurs efforts.

Près d'un an après les ravages causés par les inondations de Derna, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana demeurent déterminés à appuyer la mise en place d'un mécanisme coordonné pour répondre aux besoins humanitaires de la population de Derna et des zones environnantes dans l'est de la Libye. La reconstruction des infrastructures de santé et d'éducation et d'autres infrastructures critiques de la région est également vitale. Par conséquent, nous félicitons les États Membres qui ont apporté une aide humanitaire, et nous appelons une nouvelle fois les acteurs concernés à faire en sorte qu'une aide supplémentaire soit acheminée sans entrave. Les inondations dévastatrices provoquées par la tempête Daniel mettent en évidence le besoin urgent de simplifier les procédures de dérogation pour raisons humanitaires afin d'apporter une aide rapide aux populations touchées par des crises.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent à réviser les résolutions pertinentes afin de permettre l'utilisation de moyens de transport militaires pour les opérations d'aide d'urgence, en veillant au respect des objectifs fondamentaux de l'embargo sur les armes. Cela permettrait à la communauté internationale de réagir plus rapidement et plus efficacement afin d'atténuer les souffrances en cas de catastrophe naturelle. Si l'on garantit la souplesse tout en maintenant une surveillance rigoureuse, d'innombrables vies pourraient être sauvées grâce à la fourniture en temps voulu d'une aide essentielle aux personnes qui en ont désespérément besoin.

Nous réaffirmons également notre vive inquiétude face à la situation désastreuse des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile en Libye, qui continuent d'être exposés à de graves risques en matière de protection. Nous exhortons donc les autorités libyennes à travailler efficacement, avec l'appui de la communauté internationale, pour améliorer le sort des migrants et des réfugiés en Libye, à envisager d'autres options que la détention et à faire en sorte que les passeurs de migrants et auteurs d'autres violations répondent de leurs actes. Nous réitérons une fois de plus notre appel au renforcement de la protection et de l'aide humanitaire fournies aux migrants en Libye, ainsi qu'à déployer des efforts pour s'attaquer aux causes profondes des migrations.

Tout en réaffirmant notre solidarité inébranlable avec le peuple libyen résilient en ces temps difficiles, les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent de nouveau à mobiliser une véritable volonté politique pour guider la Libye vers un avenir meilleur.

Avant de clore notre propos, les trois membres africains du Conseil et le Guyana souhaitent exprimer leur vive inquiétude concernant les obstacles que rencontrent les membres élus du Conseil de sécurité pour accéder à la documentation du Conseil avant le début de leur mandat au sein de cet organe. Les demandes d'obtention de documents essentiels pour prendre des décisions éclairées se heurtent à des objections et à des obstacles, sans aucune explication ni aucun raisonnement juridiquement concluant. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana demandent instamment aux membres du Conseil d'examiner sérieusement cette question afin de garantir à tous les membres un accès complet, inconditionnel et opportun à la documentation et aux rapports du Conseil de sécurité, sans exception ni retard. Dans le cas contraire, la transparence et la crédibilité du Conseil de sécurité seront fortement remises en question. L'accès sans entrave à toutes les communications est essentiel pour que les membres du Conseil puissent s'acquitter de leur mandat de manière efficace et prendre des décisions en connaissance de cause afin de préserver la paix et la sécurité internationales.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Stephanie Koury, pour son intervention, et je salue la présence du représentant de la Libye ce matin.

Tout d'abord, je me félicite des consultations que Stephanie Koury a pu mener avec l'ensemble des acteurs libyens. La France réitère son plein soutien à la médiation de l'ONU, qui est essentielle pour accompagner le processus politique en Libye. Nous espérons qu'un nouveau représentant spécial du Secrétaire général pourra bientôt être nommé. L'actuelle période de transition devrait être l'occasion également de mener une réflexion approfondie sur les objectifs stratégiques de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), afin qu'elle remplisse au mieux son rôle de facilitation du dialogue inter-libyen et qu'elle accompagne le processus sécuritaire pour mener à la réunification des forces armées libyennes.

La France soutient les efforts des acteurs libyens pour relancer le processus politique autour de principes cardinaux : l'unité et la souveraineté de la Libye. Notre cap collectif doit être l'organisation d'élections présidentielle et législatives libres, transparentes et inclusives pour tous les Libyens. La formation d'un nouveau gouvernement unifié est impérative pour sortir de l'impasse actuelle et pour conduire le pays aux élections, demandées par le peuple libyen. La résolution de la crise en Libye réside dans la pleine appropriation du processus politique par les

Libyens eux-mêmes et nous les encourageons tous à s'y engager de bonne foi. La France salue à ce titre l'annonce par la Haute Commission électorale nationale de l'organisation des élections municipales en 2024, qui constituera une étape importante pour les Libyens. Nous appelons les autorités libyennes à permettre à la Haute Commission électorale nationale de mettre en œuvre tous préparatifs pour ce scrutin, y compris en allouant le budget nécessaire et en garantissant que les conditions de sécurité seront réunies pour le bon déroulement des élections.

La situation sécuritaire en Libye nous inquiète profondément. Les frontières sont poreuses, les ingérences étrangères se renforcent, les milices étendent leur emprise et leurs trafics prolifèrent. Cette situation fragilise la stabilité de la Libye et de la région. Le retrait de l'ensemble des combattants étrangers, forces étrangères et mercenaires est impératif pour que la Libye retrouve sa souveraineté et sa stabilité.

La France continue d'encourager les efforts des acteurs libyens en vue de la réunification des forces armées libyennes, sous l'égide de la Commission militaire conjointe 5+5 et des deux chefs d'état-major. Nous restons mobilisés au sein du groupe de travail sur la sécurité issu du processus de Berlin pour accompagner le processus, en coordination avec la MANUL.

Enfin, les violations des droits de l'homme en Libye sont très préoccupantes. La France s'inquiète des informations relatives aux arrestations, aux détentions arbitraires, ainsi qu'aux disparitions forcées. La situation des migrants et des demandeurs d'asile en particulier est alarmante. La France salue la disposition des autorités libyennes à œuvrer à la régularisation des travailleurs migrants et les encourage à coopérer avec l'ONU et avec l'ensemble des organisations internationales partenaires, notamment en facilitant l'accès aux centres de détention.

**M. Yamazaki** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général Koury d'avoir fait le point sur la situation. Conscient qu'il est urgent de faire avancer le processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, le Japon se réjouit de travailler avec les autres membres du Conseil pour la soutenir dans son rôle de fonctionnaire responsable de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Je salue la participation à la présente séance du Représentant permanent de la Libye, l'Ambassadeur Taher El-Sonni. Je voudrais également exprimer la reconnaissance du Japon au Représentant spécial du Secrétaire général, Abdoulaye Bathily, après l'annonce

de sa démission, pour les efforts qu'il a déployés afin de répondre aux aspirations du peuple libyen.

Comme je l'ai souligné dans cette salle en avril (voir S/PV.9605), l'absence de progrès en ce qui concerne le processus politique porte atteinte à la situation économique, sociale et de sécurité en Libye, ainsi qu'à la stabilité régionale. Le Japon exhorte à nouveau tous les acteurs concernés à faire passer les souhaits du peuple libyen avant leurs propres intérêts. Nous continuons d'appeler les acteurs clés à participer à un dialogue et à faire des compromis sous les auspices de l'ONU. Cela ouvrira la voie à la tenue d'élections nationales attendues depuis longtemps, seul moyen de rétablir la légitimité des institutions de l'État.

À cet égard, le Japon se félicite de l'annonce, par la Haute Commission électorale nationale, de l'ouverture du processus d'inscription des électeurs pour les prochaines élections municipales dans 60 municipalités, tout en appelant à lancer rapidement les processus électoraux dans les 46 autres municipalités, dans lesquelles les mandats des conseils municipaux ont expiré ou prennent fin cette année. Le Japon appelle toutes les institutions concernées à coopérer afin de garantir la réussite de ces élections.

La distribution équitable et transparente des recettes nationales est impérative si les dirigeants libyens se préoccupent réellement de l'intérêt de la population avant tout. Dans cette optique, le Japon a salué l'unification de la Banque centrale de Libye et la création du Haut Comité financier, et il continue de s'intéresser de près à leur performance. En outre, en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, le Japon reste déterminé à mener des discussions constructives sur les sanctions, y compris le gel des avoirs.

La sécurité de la société civile, notamment des femmes et des jeunes, est nécessaire pour un processus politique libre et inclusif. Le Japon est préoccupé par les informations faisant état de violations systématiques du droit international des droits de l'homme et de restrictions excessives imposées à la société civile, aux journalistes et aux défenseurs des droits humains. Le Japon est également alarmé par la situation humanitaire à laquelle les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile restent confrontés.

En ce qui concerne la sécurité, le Japon prend note de certains progrès, notamment des discussions tenues par les acteurs de la sécurité et les responsables militaires libyens à Tunis le mois dernier pour réfléchir à un projet de code de conduite commun. Il est encourageant

de constater que les efforts de coordination et d'unification des institutions militaires et chargées de la sécurité se poursuivent malgré l'aggravation inquiétante des tensions entre les groupes armés à Tripoli et dans d'autres villes. Les efforts en vue d'obtenir le retrait des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires doivent également se poursuivre.

Pour terminer, je réaffirme l'attachement du Japon aux aspirations du peuple libyen et à la paix et à la prospérité régionales, ainsi que son plein appui à la MANUL.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Mme Stephanie Koury, et salue la participation du représentant de la Libye à cette séance. Je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, l'ouverture du processus d'inscription des électeurs pour les élections municipales est une avancée de taille. L'élection de représentants au niveau local aura des retombées positives et favorisera le développement et la stabilité du pays. Le processus doit donc être protégé et se poursuivre sans délai. Les autorités libyennes ont la responsabilité d'encourager les citoyens, y compris les femmes et les jeunes, à s'inscrire sur les listes électorales pour qu'ils puissent exercer leur droit de vote. La coopération doit être au rendez-vous si l'on veut renforcer les capacités techniques et les infrastructures dont les institutions libyennes ont besoin pour mener à bien le processus.

Deuxièmement, les discussions sur l'adoption d'un code de conduite commun entre les institutions et les acteurs militaires et de sécurité doivent se poursuivre, car un tel instrument pourrait contribuer à une plus grande sécurité et au respect des droits humains. Je voudrais également souligner l'importance de la Commission militaire conjointe 5+5 et des efforts qu'elle déploie pour renforcer la sécurité en Libye par la poursuite du dialogue.

Troisièmement, un processus global de réconciliation nationale, s'attaquant aux causes de la division et intégrant les exigences de vérité et de justice, est essentiel pour parvenir à une paix durable en Libye. Il faut donc veiller à ce que soit couronnée de succès l'initiative visant à élaborer un projet de loi de réconciliation, dont il a été question lors d'un atelier organisé par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, avec la participation de législateurs, d'experts juridiques et d'acteurs de la société civile.

Quatrièmement, la récupération récente de 11 corps et le sauvetage de dizaines de personnes au large des côtes libyennes sont une preuve supplémentaire de la gravité de la situation à laquelle sont confrontés les migrants. L'Équateur réitère son appel aux autorités libyennes pour qu'elles protègent les droits des migrants et démantèlent les réseaux de trafiquants opérant dans leur pays, en coopération avec la communauté internationale et les partenaires de la région.

Ma délégation salue les efforts activement déployés par la Représentante spéciale adjointe Koury pour maintenir et élargir le dialogue avec toutes les parties libyennes.

Pour terminer, nous nous en remettons au jugement du Secrétaire général dont nous ne doutons pas qu'il saura renouveler la direction de la MANUL en tenant compte des enseignements tirés et du profil requis, en vue de contribuer à la relance du processus politique.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M<sup>me</sup> Stephanie Koury, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et Cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), de son exposé. Nous remercions l'Ambassadeur Yamazaki, Représentant permanent du Japon, de sa direction du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Nous insistons sur la nécessité d'unifier les processus en Libye, ce qui doit être facilité par la consolidation des positions de la communauté internationale, l'ONU jouant un rôle central. Malheureusement, aucun progrès n'a été réalisé jusqu'à présent dans ce sens, en raison notamment des intérêts divergents des acteurs extérieurs, de l'inefficacité des efforts de médiation internationale et de la volonté d'un certain nombre de personnalités locales de maintenir la situation actuelle d'un semi-effondrement de l'État.

L'organisation d'élections nationales devrait permettre de sortir de cette situation. Il est indispensable de continuer à travailler pour régler les points litigieux de la législation électorale approuvée par les députés libyens l'année dernière. Nous espérons que les parties seront en mesure de parvenir à des accords mutuellement acceptables dès que possible. Nous pensons également que le vote en Libye ne doit pas être assorti de conditions supplémentaires ni exclure les personnalités politiques qui jouissent d'un soutien considérable au sein de la population, y compris les représentants de l'ancien Gouvernement. Dans le cas contraire, les personnes

qui ne seront pas autorisées à participer aux élections auront des raisons de contester les résultats du vote et de recourir à d'autres moyens pour faire valoir leurs droits. Nous estimons qu'il serait préférable d'organiser les élections législatives et présidentielle en même temps. Nous sommes convaincus que le succès du processus de réconciliation nationale, qui doit être inclusif et transparent, repose également sur des principes similaires. Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Union africaine pour organiser une conférence sur cette question.

Le Conseil ne doit pas relâcher son attention sur la question de l'unification des forces armées libyennes, des services de sécurité et des principales institutions de l'État. Nous sommes très préoccupés par le renforcement des groupes armés dans l'ouest de la Libye et leur fonctionnement en parallèle des structures de l'État, ainsi que leur intégration dans l'économie souterraine. Ce n'est en aucun cas la voie à suivre pour rétablir des structures de sécurité unifiées en Libye. Dans ces circonstances, rien ne garantit que les groupes terroristes radicaux de la région du Sahara et du Sahel ne réémergeront pas des cellules dormantes restantes. Il est donc essentiel que la Commission militaire conjointe 5+5 continue d'œuvrer au maintien du cessez-le-feu et au renforcement de la sécurité.

En outre, nous notons avec inquiétude les récentes informations faisant état de projets tout sauf transparents d'acteurs extrarégionaux visant à créer, former et équiper, avec l'aide de sociétés militaires privées, des unités de gardes-frontières libyennes qui rassembleraient des combattants de l'ouest et de l'est de la Libye. Nous craignons que l'objectif de ces efforts ne soit pas de restaurer l'intégrité et d'améliorer le professionnalisme de l'armée libyenne, mais de servir des intérêts nationaux particuliers. Nous pensons qu'il faut mettre fin aux livraisons d'armes et à la présence de mercenaires qui déstabilisent le pays. Cette pratique se poursuit en Libye depuis le début du conflit en 2011, lorsque l'agression illégale de l'OTAN a détruit l'État libyen. En ce qui concerne l'élimination de la présence militaire étrangère en Libye, nous sommes favorables à un retrait synchronisé, équilibré et progressif de l'ensemble des groupes armés et unités militaires non libyens, sans exception.

Nous sommes préoccupés par les efforts de manipulation continus des établissements financiers étrangers, qui menacent la sécurité des avoirs libyens gelés. Le Comité 1970 ne fait pas assez pour répondre aux plaintes des Libyens à cet égard. Nous nous félicitons de la décision du Comité de lever l'interdiction de voyager à l'étranger pour un certain nombre de membres de la famille de

Mouammar Kadhafi. Nous considérons que le segment libyen de la liste relative aux sanctions de l'ONU doit être encore réduit, car certaines sections ne sont plus pertinentes en termes de menaces pour la paix et la sécurité.

Nous soulignons qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement libyen mené sous les auspices de l'ONU, tenant dûment compte des réalités du pays. Dans ce scénario, la MANUL s'est vu attribuer le rôle d'un des principaux médiateurs. Cependant, après la démission de M. Abdoulaye Bathily, le poste de chef de la Mission est resté vacant. Il est essentiel de veiller à ce que l'Envoyé des Nations Unies dispose d'un mandat du Conseil de sécurité. Nous attendons donc avec intérêt de recevoir du Secrétariat des propositions de candidatures possibles. Nous espérons que toutes les considérations nationales et régionales seront prises en compte. Il est également important d'obtenir l'approbation des Libyens eux-mêmes, des parties prenantes régionales et des membres du Conseil de sécurité.

**M<sup>me</sup> Chanda** (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe, Stephanie Koury, pour son exposé. Je salue la participation du représentant de la Libye.

La Suisse soutient l'ONU dans son engagement à aider les Libyennes et Libyens à entamer un processus visant à sortir de l'impasse politique et à parvenir à une paix et une stabilité durables. Nous restons dans l'attente de la nomination d'une nouvelle représentante ou d'un nouveau représentant spécial dans les meilleurs délais pour assurer la continuité de ces efforts. En attendant, nous assurons M<sup>me</sup> Koury de notre plein soutien dans sa fonction par intérim de bons offices onusiens. Qu'il me soit permis de me focaliser sur trois éléments.

Premièrement, l'annonce récente de l'organisation d'élections municipales dans 60 communes est encourageante. L'élection de représentantes et représentants municipaux est une première étape importante pour rétablir la confiance des citoyennes et citoyens en leurs autorités, ainsi que pour la stabilité du pays. La tenue d'élections municipales présente également un certain nombre de défis. Nous nous joignons à l'appel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à toutes les autorités et institutions concernées pour qu'elles facilitent le processus d'organisation de ces élections. La tenue réussie d'élections au niveau local pourrait ouvrir la voie à des élections au niveau national. Par ailleurs, l'organisation d'élections nationales doit aller de pair avec les compromis politiques. Elle requiert aussi le soutien cohérent de la communauté internationale. Enfin, le processus

politique doit être coordonné avec un véritable processus de réconciliation nationale inclusif et basé sur le droit.

Deuxièmement, nous appelons tous les acteurs à respecter leurs obligations de droit international humanitaire, et notamment celle de protéger les civils. Nous restons préoccupés par les affrontements intermittents dans le pays, comme à Zaouiya et à Sabha en mai, qui ont fait plusieurs morts et blessés, y compris des civils.

Finalement, nous sommes préoccupés par les disparitions forcées, arrestations et détentions arbitraires. Selon les rapports reçus par le Conseil, ces pratiques, contrairement au droit libyen et international, ont cours sur l'ensemble du territoire libyen. Ces dernières années, les détentions arbitraires se sont normalisées, dans un climat d'impunité. Dans les faits, elles musellent les opposantes et opposants politiques ou perçus comme tels, et répandent un climat de peur, peu propice à l'exercice des droits politiques. Elles sont aussi utilisées contre les représentantes et représentants de certaines minorités sociales, politiques ou religieuses. Ces pratiques contribuent à aggraver les tensions entre les communautés et représentent un obstacle significatif aux efforts de réconciliation sur le long terme. Les individus détenus de manière arbitraire doivent être libérés, sans condition, et les témoins et victimes protégés.

Il est essentiel pour l'avenir des Libyennes et des Libyens que le pays soit politiquement stable et unifié, et qu'il dispose d'institutions transparentes et responsables. Pour ce faire, une approche cohérente de la communauté internationale est centrale. La Suisse continuera à s'engager en Libye avec ses partenaires et à soutenir l'ONU pour atteindre cet objectif.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Koury de son exposé. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Yamazaki de la compétence avec laquelle il dirige le Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

La démission de l'ancien Représentant spécial Bathily nous rappelle combien il est difficile de parvenir à un compromis politique qui soutienne les aspirations du peuple libyen. Nous sommes reconnaissants à M<sup>me</sup> Koury et aux autres membres de la direction par intérim d'avoir pris le relais pendant que l'ONU examine la liste des remplaçants potentiels. Les États-Unis saluent le travail accompli par la Représentante spéciale adjointe pour engager un dialogue avec le plus grand nombre de Libyens. Nous continuons d'appuyer vigoureusement les efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies

en Libye (MANUL) pour rapprocher la Libye d'un processus viable en vue de la tenue d'élections attendues depuis trop longtemps. L'ONU joue un rôle important dans la promotion d'un avenir stable, sûr et souverain pour la Libye, et les États-Unis sont en faveur de la nomination, dans les meilleurs délais, de celle ou celui qui va succéder au Représentant spécial du Secrétaire général. Une voix internationale unifiée à l'appui des volets, économique, politique, humanitaire et de sécurité sera cruciale pour réaliser des avancées concrètes et ouvrir des perspectives pour le peuple libyen.

À cette fin, nous nous réjouissons du renouvellement, en mai, des autorisations d'inspecter des navires en Libye pour une nouvelle période de 12 mois, par l'adoption de la résolution 2733 (2024). Ces autorisations jouent un rôle dissuasif à l'égard des personnes qui pourraient violer les sanctions et facilitent l'échange d'informations importantes sur le trafic au large des côtes libyennes. La résolution revêt une importance cruciale compte tenu de l'augmentation du nombre de violations de l'embargo sur les armes, qui a nécessité un plus grand nombre d'interdictions.

Nous encourageons le Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1970 (2011) à continuer de rendre compte de l'application des sanctions imposées par l'ONU. Le Groupe d'experts fournit des informations précieuses sur les activités déstabilisatrices qui font obstacle aux progrès en Libye, notamment en rendant compte des violations de l'embargo sur les armes et des activités de contrebande de pétrole, ainsi que des activités des personnes visées par les sanctions, qui entravent et compromettent la transition politique en Libye. Nous nous félicitons que le Groupe d'experts ait identifié les personnes et les entités impliquées dans des violations de l'embargo et d'autres sanctions imposées par l'ONU. Nous prenons note avec une inquiétude particulière des informations récentes selon lesquelles des navires de la Fédération de Russie auraient déchargé du matériel militaire en Libye. Nous sommes déterminés à utiliser les sanctions pour contrer les menaces à la paix et à la stabilité en Libye.

Nous saluons le travail de la Commission militaire conjointe 5+5 et exhortons les acteurs libyens dans l'est et dans l'ouest du pays à accroître leurs efforts de coordination, ce qui pourrait contribuer à sécuriser les frontières de la Libye et à réduire la criminalité dans le sud. Il demeure essentiel de progresser vers une plus grande intégration militaire pour réaffirmer la souveraineté de la Libye et éviter qu'elle ne se retrouve empêtrée dans les crises régionales.

Sur le plan économique, les flux déstabilisateurs de fausse monnaie entraînent une dévaluation du dinar libyen et provoquent le chaos sur les marchés financiers en Libye. Cette instabilité économique accrue continue d'alimenter les divisions politiques de plus en plus profondes dans le pays. Les États-Unis ont récemment imposé des sanctions à l'entreprise publique russe Goznak pour avoir produit de la fausse monnaie à l'échelle mondiale et imprimé pour plus d'un milliard de dollars de fausse monnaie libyenne, ce qui a exacerbé les difficultés économiques de la Libye. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés pour établir un budget unifié afin que la Libye puisse se doter d'une politique budgétaire cohérente. Par ailleurs, nous exhortons les dirigeants libyens à s'engager à mettre en place un système transparent, responsable et équitable pour la gestion et la répartition des recettes pétrolières.

Nous appuyons l'action menée par l'ONU pour renforcer l'état de droit et l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits humains et les atteintes à ces droits. Les attaques contre la société civile et les défenseurs des droits humains entravent leur capacité de participer à la vie politique et compromettent les perspectives de paix à long terme.

Enfin, nous continuons de recevoir des informations préoccupantes sur l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés soudanais qui arrivent en Libye, ainsi que sur les conditions difficiles auxquelles ils sont confrontés. Nous soutenons l'ONU et les autres partenaires humanitaires dans leurs efforts pour répondre aux besoins de cette population croissante. Les États-Unis sont engagés en faveur des efforts déployés par l'ONU pour réaffirmer et protéger la souveraineté de la Libye, faire respecter l'embargo sur les armes, fournir des services essentiels au peuple libyen et promouvoir une voie claire vers des élections libres et régulières menant à la formation d'un gouvernement unifié.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Koury, de son exposé, et je salue la participation du Représentant permanent de la Libye à la présente séance.

Cela fait maintenant plus de trois ans que les dirigeants libyens ont convenu d'organiser des élections législatives et présidentielle en décembre 2021. Malheureusement, nous en sommes encore loin et la paralysie politique intenable persiste en Libye. Nous continuons d'appuyer tous les efforts visant à faire avancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, sous l'égide de l'ONU. Nous nous félicitons de la collaboration

active de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) avec les principales parties prenantes libyennes et régionales. À cet égard, nous réaffirmons notre appui sans réserve à la MANUL, à son mandat et à ses activités, ainsi qu'à ses responsables actuels. La communauté internationale doit continuer de soutenir ce processus, tout en veillant à ce que les initiatives régionales ne sapent pas les efforts de l'ONU. Nous attendons avec impatience que les postes vacants au niveau de la direction de la MANUL soient pourvus. En effet, nous craignons que, si cette situation devait perdurer, cela ne ferait que consolider le statu quo. Dans cette optique, nous saluons le début du processus d'inscription sur les listes électorales pour les prochaines élections aux conseils municipaux. Il est fondamental que les autorités libyennes appuient la Haute Commission électorale nationale et lui fournissent les financements et les ressources dont elle a besoin pour organiser avec succès ces élections. Nous avons l'espoir que les Libyens qui exercent leur droit d'élire les dirigeants de leurs municipalités seront également habilités à le faire au niveau national.

Malte souligne que tout processus politique doit garantir la participation pleine, égale, véritable et sûre des femmes en tant qu'électrices, candidates et observatrices. Il doit tenir compte, dans la même mesure, des vues de toutes les parties prenantes libyennes et faciliter la participation active, véritable et inclusive des jeunes et de la société civile. Nous soulignons également l'importance d'instaurer des conditions sûres pour que les organisations de la société civile puissent travailler en toute liberté, et de les protéger contre les menaces et les représailles. En cette Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, nous préconisons également l'adoption d'une législation portant spécifiquement sur la violence contre les femmes et les filles.

Des menaces structurelles pèsent toujours sur la sécurité de la Libye. Parmi ces menaces figurent la situation politique instable ; la présence persistante de combattants étrangers, de forces étrangères et de mercenaires, dont le retrait total doit être une priorité ; et la prolifération des armes sous le contrôle de divers acteurs étatiques et non étatiques. Toutes les mesures prises pour stabiliser la situation en matière de sécurité, notamment par la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé à la Libye, nécessitent notre plein appui. Il s'agit notamment des travaux menés actuellement par la Commission militaire conjointe 5+5 et l'opération IRINI. Dans ce sens, nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2733 (2024), qui prolonge pour une nouvelle période d'un an les autorisations pertinentes et

les mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé à la Libye. Il est essentiel de respecter pleinement l'embargo sur les armes, et de manière générale, le régime des sanctions créé en application de la résolution 1970 (2011). Nous sommes convaincus que le but du gel des avoirs est de servir l'intérêt de la Libye et de son peuple, et qu'il faut continuer de recenser et de préserver pleinement les fonds libyens détenus à l'étranger, en vue de leur rapatriement ultérieur.

Je conclus mon intervention en réaffirmant le droit du peuple libyen de choisir ses dirigeants dans le cadre d'élections et de voir ses aspirations démocratiques se réaliser. En fin de compte, la responsabilité à cet égard incombe aux principaux acteurs libyens. Ce sont eux qui doivent agir dans l'intérêt national et œuvrer en faveur du progrès.

**M<sup>me</sup> Jurečko** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie de son exposé riche en informations d'aujourd'hui la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Libye et Cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, M<sup>me</sup> Stephanie Koury. Nous appuyons pleinement ses efforts au cours de cette période de transition. Nous nous félicitons de ses échanges avec un large éventail de parties prenantes, notamment les acteurs de l'est et de l'ouest du pays, la société civile, les chefs tribaux et la communauté diplomatique. Je saisis en outre cette occasion pour saluer et rendre hommage à l'action menée par l'ancien Représentant spécial, M. Bathily. Nous attendons avec intérêt la nomination en temps voulu par le Secrétaire général d'un successeur au Représentant spécial. Je salue également la participation de l'Ambassadeur de la Libye à la présente séance.

Il semble que la Libye reste dans une impasse regrettable. L'absence de progrès sur le plan politique a des répercussions sur tous les autres secteurs de la société libyenne, à savoir la sécurité, l'économie, l'aide humanitaire et les droits humains. Cela entrave la capacité de gérer les crises lorsqu'elles surviennent, y compris la préparation aux risques de catastrophes et la réponse aux phénomènes météorologiques extrêmes. Nous réaffirmons qu'il est de la responsabilité partagée de tous les acteurs de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour donner la priorité au peuple libyen, participer de bonne foi et sans conditions préalables aux efforts de l'ONU et avancer rapidement vers un processus démocratique, en restaurant l'unité de la Libye. Cela ne doit pas être reporté indéfiniment. La voie à suivre ne peut être que politique, et le rôle de médiation de l'ONU est déterminant.

En ce sens, nous saluons les progrès accomplis concernant la tenue d'élections en Libye au niveau local. L'ouverture du processus d'inscription sur les listes électorales dans 60 municipalités est une étape importante, et nous saluons l'action menée par la Haute Commission électorale nationale. Nous appelons les autorités libyennes à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter les travaux de la Commission, et nous espérons que des élections présidentielle et législatives suivront dans un avenir proche.

Il est clair que l'absence de progrès politiques ne fait que renforcer les pouvoirs des acteurs armés en Libye. Il est regrettable que les groupes armés aient une influence croissante dans le pays ; le peuple libyen mérite mieux. Nous appelons à la mise en œuvre intégrale de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 et au retrait de l'ensemble des combattants étrangers, des mercenaires et des forces étrangères du territoire libyen. Cet appel intervient en une période de plus en plus sensible et délicate, tant dans l'ensemble de la région qu'aux frontières de la Libye.

Nous nous félicitons des discussions qui ont eu lieu à Tunis sous les auspices de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye en vue d'établir un code de conduite entre les prestataires de services militaires et de sécurité de la Libye, notamment de l'accent mis sur le droit international humanitaire et le respect des droits humains. Nous nous félicitons également des échanges de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général avec la Commission militaire conjointe 5+5 en marge de cette réunion. L'action menée par la Commission demeure inestimable tandis que nous nous efforçons d'unifier les institutions de l'État libyen.

Enfin, nous notons avec préoccupation que l'embargo sur les armes imposé à la Libye reste inefficace, et nous soulignons le rôle important joué par le régime de sanctions et le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Nous appelons les États à respecter l'embargo, que nous estimons capital pour le maintien de la paix et de la sécurité en Libye. Nous nous félicitons de l'adoption, le mois dernier, de la résolution 2733 (2024), qui prolonge les autorisations des mesures visant à appuyer la mise en œuvre de l'embargo sur les armes. L'opération IRINI de l'Union européenne représente une contribution concrète et tangible à ces efforts collectifs.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Libye, M<sup>me</sup> Stephanie Koury, de son exposé. Je

salue la participation du Représentant permanent de la Libye à la présente séance.

Je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, le dialogue et la concertation sont la seule façon de sortir de l'impasse politique en Libye. Récemment, la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État de Libye ont renforcé leur communication pour discuter de la formation d'un Gouvernement unifié, de la tenue d'élections et d'autres questions clefs. La Chine note que les parties concernées en Libye tiendront un deuxième cycle de consultations politiques au Caire. Nous espérons que toutes les parties resteront attachées à l'objectif général d'un règlement politique, maintiendront l'élan en faveur du dialogue, régleront les différends restants par voie de consultations et continueront à faire avancer le processus politique.

Deuxièmement, l'ONU est un canal majeur de médiation pour la question libyenne. La communauté internationale et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye doivent continuer à apporter un appui constructif à un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens. La déclaration de Bahreïn adoptée à l'issue du trente-troisième Sommet de la Ligue des États arabes réaffirme l'opposition de la Ligue à toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye et appelle au retrait des forces extérieures et des mercenaires dans les plus brefs délais. La Chine appelle la communauté internationale à respecter sérieusement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, à répondre pleinement aux préoccupations de toutes les parties en Libye et à éviter d'imposer des solutions extérieures.

Troisièmement, la réconciliation nationale est une étape importante pour rétablir la confiance et faire taire les armes. La Chine salue les efforts déployés par la République du Congo pour faciliter le renforcement de la communication entre le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye et toutes les parties concernées en Libye et pour promouvoir la convocation d'une conférence de réconciliation nationale dans le pays à une date rapprochée. La Chine appuie les efforts visant à régler les problèmes africains avec des solutions africaines. Nous pensons que la Libye peut bénéficier de l'expérience de l'Union africaine en matière de réconciliation, et nous appelons la communauté internationale à apporter l'appui nécessaire à cette fin.

Quatrièmement, le maintien de la sécurité et de la stabilité est une aspiration commune du peuple libyen. Les récents affrontements à Zaouïya et ailleurs ont fait des

dizaines de victimes, ce qui rappelle avec force la fragilité des conditions de sécurité. La Chine appelle toutes les parties libyennes à agir dans l'intérêt du pays et de son peuple, à être rationnelles, à faire preuve de retenue et à éviter toute forme de violence. La Commission militaire conjointe 5+5 doit promouvoir la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu par toutes les parties et la mise en place d'une force militaire et policière unifiée.

Cinquièmement, le développement de l'économie et l'amélioration des moyens de subsistance constituent la voie essentielle pour parvenir à une paix et une stabilité durables. Au début du mois, des migrants ont une fois de plus péri au large des côtes libyennes, ce qui est déchirant. Nous appelons les pays européens concernés à faire en sorte de protéger efficacement le droit à la vie et les droits humains des migrants et des réfugiés et à contribuer à la gestion des migrants et des réfugiés libyens ainsi qu'au développement économique de la Libye. La Chine se félicite de la tenue en avril d'une réunion entre la Libye, la Tunisie et l'Algérie pour renforcer la coopération régionale en matière de gestion des frontières et de lutte contre les migrations irrégulières et dans l'optique de créer une zone de libre-échange. Nous saluons les efforts que déploie la Libye pour accroître sa production de pétrole afin de contribuer concrètement à la fourniture de services publics et d'améliorer les moyens de subsistance.

Les autorités libyennes ont exprimé à plusieurs reprises leur inquiétude quant au gel de leurs avoirs à l'étranger. Le Conseil doit accorder l'importance voulue à cette question et s'employer activement à répondre aux préoccupations légitimes de la Libye.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République de Corée.

Je remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Mme Koury, de son exposé et l'Ambassadeur Yamazaki du précieux travail qu'il accomplit en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Je salue également la participation de la délégation libyenne à la séance d'aujourd'hui.

Au cours des dernières semaines, nous avons assisté à des échanges approfondis entre des gouvernements étrangers et les autorités libyennes, au cours desquels des questions telles que la sécurité, l'économie et la coopération en matière de reconstruction ont été abordées. Nous nous félicitons de la coopération internationale avec les autorités libyennes afin de relever les défis de plus en

plus nombreux qui se posent à l'heure actuelle. Dans le même temps, ma délégation souligne que la collaboration internationale et régionale doit viser à promouvoir l'unité libyenne et, à terme, à former un gouvernement unifié qui pourra représenter l'ensemble du peuple libyen, en organisant des élections libres et régulières. Dans ce contexte, ma délégation tient à souligner les trois points suivants.

Premièrement, le rôle de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) en tant que médiatrice et facilitatrice d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens doit se poursuivre sans interruption. La situation précaire qui prévaut actuellement en Libye ne permet pas de perdre du temps, notamment pour parvenir à un consensus sur les lois électorales et la tenue des élections nationales tant attendues. À cet égard, ma délégation se félicite de la collaboration active entre la Représentante spéciale adjointe Koury et des dirigeants et représentants des institutions militaires et chargées de la sécurité et de la société civile en Libye au cours des dernières semaines. Nous comptons sur le Secrétaire général pour nommer rapidement un nouveau représentant spécial pour la Libye. Dans le même ordre d'idées, je salue l'annonce, la semaine dernière, par la Haute Commission électorale nationale, de l'ouverture du processus d'inscription des électeurs pour les 60 élections municipales et je me félicite du soutien continu de la MANUL à cet égard. J'exhorte toutes les autorités libyennes à soutenir pleinement la Haute Commission dans la mise en œuvre de son plan visant à organiser des élections locales dans 97 municipalités cette année.

Deuxièmement, les parties concernées doivent s'abstenir de fournir des armes aux différents acteurs en Libye, ce qui risque d'aggraver l'instabilité en Libye et dans les pays voisins, comme nous l'avons constaté lors des récents affrontements violents entre groupes armés à Zaouiya. Nous notons avec une profonde préoccupation que selon le Groupe d'experts, l'influence des groupes armés en Libye continue de croître. Compte tenu des conditions de sécurité précaires, créées par divers groupes armés, y compris terroristes, ma délégation souligne l'importance de la mise en œuvre de l'embargo sur les armes. À cet égard, nous nous sommes félicités de l'adoption le mois dernier de la résolution 2733 (2024), qui autorise l'inspection maritime des navires soupçonnés de violer l'embargo sur les armes.

Troisièmement, il est essentiel d'accorder une attention soutenue aux droits humains et à la situation humanitaire en Libye, notamment en vue de créer les conditions d'une transition politique réussie. Nous

sommes profondément préoccupés par l'augmentation récente du nombre de disparitions forcées, d'arrestations et de détentions arbitraires en Libye, comme en témoignent la disparition d'un membre de la Chambre des députés et la mort d'un militant politique pendant sa détention. Nous demandons instamment aux autorités libyennes d'enquêter sur ces faits et de demander des comptes aux responsables. Nous sommes également préoccupés par la situation humanitaire désastreuse des réfugiés et des migrants en Libye, en particulier alors que le nombre de réfugiés soudanais augmente, environ 40 000 nouveaux arrivants ayant été recensés depuis le début du conflit au Soudan, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue prévue à Tripoli, le mois prochain, d'une conférence internationale sur la lutte contre les migrations irrégulières et la sécurité des frontières, afin de remédier à la situation désastreuse des migrants en Libye.

Pour terminer, la République de Corée exhorte une fois de plus les dirigeants libyens à sortir de l'impasse politique prolongée et à travailler sérieusement à la formation d'un gouvernement unifié qui sera en mesure de lutter efficacement contre les problèmes socioéconomiques de plus en plus graves auxquels le peuple libyen est confronté. De son côté, la République de Corée continuera à collaborer avec les autorités libyennes pour renforcer la coopération en faveur de la reconstruction de la Libye, comme convenu lors de la récente réunion de haut niveau entre nos hauts fonctionnaires qui s'est tenue dans le cadre du sommet entre la Corée et l'Afrique organisé à Séoul ce mois.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

La représentante de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais répondre au représentant des États-Unis, qui a une fois de plus essayé de spéculer sur les violations présumées par la Russie du régime de sanctions contre la Libye. Je rappelle au Conseil que la coopération traditionnellement amicale entre la Libye et la Russie a toujours été respectueuse de toutes les obligations internationales pertinentes et n'a jamais contrevenu aux dispositions des résolutions spécifiques du Conseil de sécurité. Ceux qui misent sur les divisions internes en Libye pour nous dresser contre nos partenaires, et vice versa, seront perdants. Et pour ce qui est de l'incidence négative sur la situation en Libye, personne ne peut égaler le chaos semé par les États-Unis et certains pays européens, aussi bien dans le pays que la région, en 2011.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais répondre très brièvement à la représentante russe. Nous savons en gros ce qu'ils font : ils violent les sanctions, et nous continuerons à le dénoncer, si nécessaire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

**M. El-Sonni** (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour la façon dont votre pays dirige les efforts du Conseil de sécurité ce mois. Je voudrais également remercier M<sup>me</sup> Stephanie Koury de son exposé et de ses efforts récents.

Près de trois ans se sont écoulés depuis qu'environ 3 millions de Libyens se sont inscrits sur les listes électorales dans l'espoir de mettre fin à la crise actuelle, de rétablir la légitimité de leurs institutions et d'unifier le pays en participant à des élections libres et régulières. Ils attendent toujours la tenue de ces élections et se demandent combien de temps ils devront encore attendre. Quelles sont les véritables raisons qui expliquent le retard pris dans la réalisation de ce droit national ? Qui fait obstruction au processus jusqu'à présent ? À ce jour, aucun individu, groupe ou même État n'a été cité comme obstacle. Le peuple libyen mérite des réponses à ces questions.

Comme nous l'avons observé par le passé, le peuple libyen suit de près les séances du Conseil, mais il a l'impression que les déclarations faites sont simplement répétitives et il peut deviner les résultats à l'avance. Si nous avons écouté l'exposé de M<sup>me</sup> Koury aujourd'hui, il n'y a rien de nouveau ni de progrès tangible à signaler dans le cadre du processus politique. La situation est dans une impasse de longue date, depuis que le poste d'Envoyé spécial du Secrétaire général est vacant, et même avant. Lorsqu'un nouvel envoyé spécial sera nommé, il ou elle sera le dixième en 13 ans, un record qu'il convient d'analyser et dont il faut se demander quelles en sont les raisons. Qu'apportera le nouvel envoyé spécial par rapport à ses prédécesseurs ? Le problème vient-il des envoyés spéciaux, de l'action de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, du système, de l'ampleur des interventions extérieures dans les travaux de l'Envoyé spécial, ou de l'ingérence extérieure dans les affaires de mon pays ? Il est peut-être temps d'appuyer des initiatives exclusivement nationales et de laisser les Libyens déterminer la solution. Ce sont là des questions que se posent

de nombreuses personnes, et nous nous devons de les transmettre au Conseil de sécurité. Quoi qu'il en soit, et indépendamment de ces questions, nous soulignons qu'il importe d'intégrer les éléments suivants dans tout processus politique futur.

Premièrement, il faut reprendre le processus politique là où il s'est arrêté, en particulier lorsqu'un nouvel envoyé spécial sera nommé. Il faut se concentrer sur les points litigieux et faire fond sur ce qui a été convenu à ce jour, sans perdre de temps à lancer des dialogues, discussions ou initiatives qui ont déjà été tentés et qui se sont révélés infructueux, du moins si le Conseil veut tirer les enseignements des erreurs passées.

Deuxièmement, il faut que les parties libyennes entament un dialogue véritable et efficace pour discuter des points de discorde et forger des consensus en vue d'élaborer une feuille de route claire qui conduise à la tenue d'élections générales, avec une législation équitable assortie d'un calendrier spécifique. Ces élections doivent être transparentes et régulières, organisées sous le contrôle de l'ONU et de la communauté internationale, et leurs résultats doivent être acceptés par tous. Cela permettra de mettre un terme à toutes les phases de transition fragiles.

Troisièmement, il faut soutenir les efforts nationaux visant à mener à bien le volet sécuritaire et unifier toutes les forces militaires et de sécurité du pays, en appuyant la Commission militaire conjointe 5+5 et en poursuivant les efforts pour appliquer tous les points énoncés à l'accord de cessez-le-feu, dont le plus important est de mettre fin à toutes les formes de présence étrangère sur le territoire libyen.

Quatrièmement, il faut accorder l'attention requise au processus de réconciliation nationale. C'est le seul moyen de combler les écarts, de reconstruire la cohésion nationale, de réparer le tissu social libyen et de préparer une charte nationale qui servira de base à l'instauration de la confiance entre les Libyens. Sans confiance, un consensus réel est impossible, or la réconciliation nationale doit être le socle qui permettra de soutenir toutes les autres pistes bloquées.

Concernant la situation économique, le problème de l'immigration et la lutte contre le terrorisme, ce sont des questions importantes, mais il ne sera possible d'y répondre, d'y remédier ou de les régler que lorsqu'une solution radicale au problème politique sera trouvée et que le pays sera unifié.

Ce sont là quelques-uns des points importants qui doivent servir de référence pour la période à venir, afin qu'on puisse espérer sortir de la crise actuelle et ne pas se laisser enfermer dans le même cercle vicieux. Nous espérons que les prochaines séances d'information seront plus positives et proposeront des solutions pratiques. Nous espérons aussi que la succession d'interventions extérieures de ces dernières années prendra fin car elles ont porté atteinte à la volonté du peuple libyen et continuent d'y porter atteinte, l'empêchant de contrôler et de s'approprier véritablement la solution. Avant de conclure, je voudrais ajouter quelques observations en anglais afin qu'elles soient communiquées directement.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Je veux appeler l'attention du Conseil sur la souffrance des Libyens. Nous sommes fatigués et en avons assez de l'impasse et du cercle vicieux que nous vivons désormais depuis une décennie. Nous sommes fatigués et en avons assez des leçons de morale sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Nous sommes fatigués et en avons assez de l'incapacité du Conseil à faire appliquer ses résolutions

et à demander des comptes aux auteurs de troubles, qu'il s'agisse d'individus, de groupes ou de pays. Nous sommes fatigués et en avons assez de voir que la Libye est utilisée par certains pays, ou par des puissances régionales, comme champ de bataille de substitution pour leurs joutes égoïstes et cupides, dont certaines répondent à des ambitions coloniales. Nous sommes fatigués de tout cela. Je crois qu'il est temps de laisser la Libye tranquille et de la libérer du Conseil. Qu'il nous laisse décider de notre avenir. Qu'il nous laisse nous frayer le chemin qui mène à l'avenir que nous, Libyens, voulons. Toutes les tentatives ont échoué dans le passé. Il est donc temps de laisser les Libyens tranquilles et de les laisser diriger le processus et prendre leur destin en main.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 25.*